

Accords amers : Les négociations de libre-échange de l'UE menacent les sucres locaux

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / CÉLIA ALBÉRI

23 février 2024



Bruxelles reconnaît que les dix nouveaux accords commerciaux de libre-échange récemment conclus ou en cours de négociation par Bruxelles accentueront la concurrence sur le marché du sucre au sein de l'UE.

Pour remodeler le paysage commercial de l'Union européenne, Bruxelles a conclu ou négocie dix nouveaux accords de libre-échange. Cette démarche, sensée dynamiser la balance commerciale de l'UE et renforcer les chaînes d'approvisionnement alimentaire, porte en elle-même les germes d'une « concurrence accrue », notamment pour les secteurs de la viande bovine, de la viande ovine, de la volaille, du riz, et du sucre.

C'est ce que montre l'étude du Centre commun de recherche de la Commission européenne rendue publique le jeudi 22 février. Elle met en lumière les implications de ces accords avec des pays tels que l'Australie, le Chili, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, la Thaïlande, et les nations du Mercosur (Argentine, Brésil, Uruguay, et Paraguay). Bien que ces accords soient envisagés pour stimuler le commerce extérieur de l'UE, ils ne manqueront pas d'exacerber la concurrence dans certains secteurs déjà sensibles.

Selon le document, ces accords devraient se traduire par une « légère augmentation de la balance commerciale globale de l'UE ». Toutefois, l'étude admet sans ambages que des domaines spécifiques, à savoir la viande bovine, la viande ovine, la volaille, le riz et le sucre (de canne et de betterave), « devraient faire face à une concurrence accrue ».

Face à ces défis, l'UE n'a pas manqué de réagir. « Cette conclusion valide l'approche actuelle de l'UE qui consiste à protéger systématiquement les secteurs sensibles au moyen de contingents tarifaires soigneusement calibrés », explique le Centre de recherche dans un communiqué. Ces mesures, destinées à « atténuer les éventuelles perturbations du marché », promettent une bouée de sauvetage pour les agriculteurs et les producteurs agroalimentaires européens, les préservant contre les vagues déferlantes de la concurrence internationale.

Bien sûr ces accords de libre-échange ne sont pas sans susciter des critiques au sein du monde agricole français et européen. Les syndicats ont déjà sonné l'alarme, exhortant le gouvernement à prendre des mesures plus fermes contre ce qu'ils perçoivent comme une « concurrence déloyale ».

Impact sur le marché du sucre

Selon les projections, l'expansion des échanges de l'UE avec le Mercosur – qui inclut des pays comme le Brésil, un géant du marché du sucre – devrait se traduire par une augmentation notable des exportations de sucre de ce bloc vers l'UE, grimpant de 115 millions d'euros.

L'augmentation des importations de sucre dans l'UE, estimée entre 13 % et 15 % par rapport aux chiffres actuels, soulève des questions quant à la capacité de l'Europe à absorber cette vague sucrée sans déséquilibrer son marché intérieur. En outre, des pays comme l'Australie, l'Inde, et la Thaïlande sont également en ligne pour augmenter leurs exportations vers l'UE, bien que leur impact global soit considéré comme modéré.

En chiffres plus concrets, cela se traduit par une augmentation des importations totales de sucre de l'UE de 182 000 tonnes dans un scénario conservateur et jusqu'à près de 200 000 tonnes dans un scénario plus ambitieux, marquant une hausse de plus de 12 % par rapport aux niveaux de référence. Cette pression accrue sur le marché intérieur européen n'est pas sans conséquences pour la filière canne-à-sucre, avec une réduction prévue de la production européenne de sucre de 1,1 % dans les deux scénarios.

Les prévisions indiquent également une évolution des prix, avec une baisse estimée à 2,0 % dans le scénario conservateur et une diminution légèrement plus prononcée de 2,5 % dans le scénario ambitieux. La protection des producteurs locaux et la stabilisation des prix sur le marché intérieur sont sur la table. Le goût des nouvelles opportunités commerciales pourrait bien s'accompagner d'une touche amère pour le secteur sucrier européen, et guadeloupéen, nécessitant une gestion minutieuse pour assurer un équilibre entre croissance et protection.